

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

### Données

Données brutes.

**Trois mois de recul** sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

### Source

Agence de services et de paiement (ASP)

### Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Mise à jour : 23 mai 2017

### Nombre d'embauches\* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en février 2017			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à février 2017	De janvier à février 2016	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	30	30	-	58	61	-4,9
Hautes-Alpes	41	35	6	85	74	+14,9
Alpes-Maritimes	55	40	15	176	131	+34,4
Bouches-du-Rhône	263	182	81	723	732	-1,2
Var	127	87	40	304	272	+11,8
Vaucluse	64	57	7	146	163	-10,4
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>580</b>	<b>431</b>	<b>149</b>	<b>1 492</b>	<b>1 433</b>	<b>+4,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>10 834</b>	<b>8 144</b>	<b>2 690</b>	<b>25 500</b>	<b>24 467</b>	<b>+4,2</b>

\*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

### Stocks\* des contrats à durée déterminée d'insertion à fin février 2017

	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)
Alpes-de-Haute-Provence	149	146	3
Hautes-Alpes	243	216	27
Alpes-Maritimes	363	296	67
Bouches-du-Rhône	1 848	1 512	336
Var	820	687	133
Vaucluse	522	428	94
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>3 945</b>	<b>3 285</b>	<b>660</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>59 282</b>	<b>46 391</b>	<b>12 891</b>

\*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese